

La maison rurale du Régime français

Michel Lessard

Numéro 58, été 1999

Présences en Nouvelle-France

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7734ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lessard, M. (1999). La maison rurale du Régime français. *Cap-aux-Diamants*, (58), 30–34.

La maison rurale du Régime français

PAR MICHEL LESSARD

Louvoyer aujourd'hui dans les brumes ensorcelées du matin autour de Mortagne, la capitale du Perche, en France, touche les Québécois d'une façon toute particulière. Ce lieu d'où sont parties, au XVII^e siècle, plus de deux cents familles souches pour émigrer dans la val-

sisté à la messe dans des églises du XIII^e siècle, visité une sœur religieuse au cloître médiéval bien conservé, écouté les mêmes cloches des angélus... Oui, ces balades matinales deviennent autant de voyages dans le temps qui nous font découvrir en fin de compte que nos prédécesseurs n'ont pas dû être si dépaysés en choisissant la Nouvelle-France tellement la topographie, le tissu végétal, l'aménagement du territoire

«Maison Lorrain, Laval-des-Rapides, île Jésus, première moitié du XVIII^e siècle». Dans la région de Montréal, au temps du Régime français, l'habitat rural est plus proche de la manière bretonne de bâtir maison. La forme plutôt carrée des bâtiments a peu de chose en commun avec celle allongée et rallongée des alentours de Québec, une façon de faire plus normande.
(Pierre-Georges Roy. *Vieux Manoirs, vieilles maisons*. Québec, 1927, p. 29).



lée du Saint-Laurent évoque non seulement un temps fort de notre histoire de famille, mais un espace fréquenté par nos aïeux avant la grande aventure. Et lorsque cette brume se dissipe, ce sont les paysages naturels et culturels d'il y a dix à quinze générations, toujours d'une grande intégrité, qui réapparaissent comme par magie. François Bélanger, Gaspard, Pierre et Marin Boucher, Robert Boulay, Robert Giffard, Thomas Giroust, Zacharie Cloutier, Pierre Paradis, Charles Turgeon pour citer quelques hommes, Pascaline Lefebvre, Nicole Lemère Perrine Malet, Claire Morin, Mathurine Poisson pour nommer quelques femmes, voilà autant de pionniers parmi d'autres qui ont habité ce pays, travaillé ces champs, marché ces chemins, longé respectueusement les domaines peuplés de châteaux, as-

– couleurs, odeurs, bruits et silences – sont d'une grande proximité. L'habitat, son implantation, ses matériaux et ses techniques de construction, ses formes et ses aménagements sont dans une heureuse continuité, à un point tel que par moment, on ne sait plus, on se demande si on est ici ou là-bas.

Ils sont plus de 10 000, ces hommes et ces femmes, qui ont risqué la grande traversée au XVII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e siècle, quitté la terre française pour venir s'établir dans cette province royale outre-mer nommée Nouvelle-France. Car, faut-il le répéter, deux éléments seulement, mais deux éléments majeurs, séparent le paysan français inscrit dans la féodalité de l'habitant canadien intégré au régime seigneurial :

une mer, l'océan Atlantique et l'hiver, les six mois de «neiges et froidures». Pour le reste, comme chante le poète, «C'est-ti en France, c'est comme en France...» Il est normal que dans cette nouvelle province, les colons reproduisent et répètent les traditions et les manières de penser et de faire qu'ils viennent de quitter, contraints à des ajustements immédiats imposés par le milieu, autant de facteurs de conditionnement en architecture domestique : l'espace, les matériaux,

sation traditionnelle de «l'habitant» aux XVII^e et XVIII^e siècles (1967), Bernard Audet dans *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans* (1990) et Paul-Louis Martin dans son ouvrage tout récent *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture populaire au Québec* (1999) ont largement exploité cette masse de vieux papiers pour en tirer une meilleure connaissance de l'habitat rural traditionnel, notamment celui de Nouvelle-France. La connaissance de ce volet de la cul-



La maison Lamontagne de Rimouski, érigée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, demeure l'un des rares vestiges de construction en colombage pierroté. Cette technique, importée de France, sera abandonnée par inadaptation au climat. La maison Lamontagne est un monument historique national. (Archives de l'auteur).

le climat, les techniques agricoles, l'art de vivre ensemble. La maison demeure un élément éloquent de cette dynamique de la culture matérielle franco-québécoise.

DES SOURCES RICHES ET ABONDANTES

De nombreuses sources permettent de bien lire ce premier mode d'habitation du pays. D'abord les bâtiments eux-mêmes, disséminés à travers les vieilles seigneuries de la vallée du Saint-Laurent, le long du grand fleuve géniteur de la nation, avec des concentrations d'œuvres dans la région de Québec, l'île d'Orléans, la Côte-de-Beaupré, Portneuf, Lotbinière, Bellechasse... Ensuite des milliers d'inventaires après décès, de donations entre vifs, de marchés de construction, autant de documents notariés archivés, inscrits dans la coutume de Paris, touchant à chaque génération une infinité de patrimoines domestiques appartenant à toutes les classes sociales et fort explicites sur les volumes des maisons, les matériaux employés, la valeur, l'aménagement. Certains de ces documents comportent des dessins. Robert-Lionel Séguin dans *La civili-*

ture matérielle nationale exige également de tenir compte des relations anciennes qui nous parlent du bâti au temps de Neuve-France comme celle volumineuse de Pehr Kalm sur son voyage en Canada (1749). Et les œuvres picturales, les aquarelles de Thomas Davies croquant les paysages culturels de la Côte-de-Beaupré en 1787 ou ces centaines de clichés photographiques du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle, montrant alors des maisons bicentennaires encore en excellent état de conservation. Et tous ces inventaires et relevés effectués dans les plus vieux centres de peuplement de la vallée du Saint-Laurent au cours des dernières décennies par des missions gouvernementales. Ces sources documentaires variées additionnées à quelques études – Gérard Morisset, Ramsay Traquair, Georges Gauthier-Larouche, Luc Noppen, Peter Moogk – permettent l'esquisse qui suit sur cette maison rurale de Nouvelle-France.

Précisons d'abord que l'habitant canadien – c'est ainsi que se nomment les Québécois jusqu'à la fin du XIX^e siècle – loge dans une maison individuelle où l'habitat humain est séparé de celui des animaux et de la grange. On trouvera excep-

Intérieur traditionnel d'une maison du Régime français, à l'île d'Orléans, photographié par Edgar Gariépy, en 1925. Le complexe de feu, comprenant la cheminée et le four à pain, apparaît comme le cœur du foyer.
(Archives de l'auteur).



de nombreuses régions de France. La menace constante d'envahisseurs et de brigands de toutes sortes pesant sur la campagne française explique sans doute une telle option.

La maison d'esprit français de la vallée du Saint-Laurent tire de nombreux avantages de son orientation logique. Peu importe le passage du chemin du Roi ou la qualité des paysages et des panoramas, la façade s'ouvre au sud, sur le soleil. Les murs pignons sont alors orientés dans des axes nord et ouest, le sens des vents dominants dans le couloir maritime du grand fleuve. Le fait d'orienter sa maison par rapport à la lumière explique pourquoi on trouve dans la devanture ensoleillée le maximum d'ouvertures. Et à l'intérieur, les aires quotidiennes de vie y sont aménagées alors que cabinets et chambres à coucher s'alignent à l'arrière, côté nord. Ces fonctions n'ont pas particulièrement besoin d'éclairage. Dans les murs pignons exposés aux intempéries, surtout le mur nord ou nordet, on aménage une commode laiterie ou une dépense fraîche intégrée au carré ou en appentis, pour la décaitation de la crème à la base du beurre et la conservation des légumes.

«Maison Soulard Neuville, Portneuf, milieu du XVIII^e siècle». Dans la maison du Régime français, le toit fait entre 50 et 53 degrés de pente et cette triangulation, servant de grenier à céréales, occupe les deux tiers de l'élévation du carré.
(Archives de l'auteur).



tionnellement des maisons-blocs comme dans le nord-ouest de la France alignant fonctions agricoles et logement des travailleurs de la terre. Dès le départ de la colonisation, l'usage veut plutôt que les dépendances soient distribuées autour de la maison, à bonne distance du logis. Il en résulte un aménagement agricole fragmentant cheptel, céréales et outils de fermes dessinant une cour ouverte, bien loin de ces fermes-forteresses médiévales assez fréquentes dans

Comme les terres de seigneuries sont tracées en lanières de trois arpents sur quarante arpents et plus, l'habitation se dresse en ligne en bordure des chemins de rang, selon un rythme de voisinage et d'entraide à quelques minutes de marche. Dans ce pays de vastes étendues et d'hiver à mourir d'ennui, une telle proximité du bâti est rassurante et stimulante. On se visite, on fête ensemble, on peut monter dans la même voiture pour aller à l'église de la paroisse.

La maison rurale d'esprit français est toujours équipée d'une grosse cheminée à potence et crémaillère, en argile ou en pierre, servant les besoins de chauffage et de cuisson des aliments ou d'autres tâches domestiques exigeant un feu. Une des grandes adaptations à l'hiver consistera à réduire l'ouverture de l'âtre et à utiliser de plus en plus des feux fermés, des poêles à bois en brique et en fonte. Toute une série d'ustensiles d'âtre, de poêlons et de chaudrons permettent, selon ses moyens et sa culture culinaire, de rencontrer une cuisine régionale française traditionnelle passablement variée. En Nouvelle-France, pays de cocagne, le gibier et les fruits de sa pêche enrichissent le répertoire de recettes.

Un très grand nombre de maisons possèdent également un four à pain, car cet aliment est à la base de l'alimentation. Celui-ci loge dans le contrecœur ou dans les joues de l'âtre quand il ne s'abouche tout simplement pas d'une façon quelconque à la lumière de la cheminée. Plusieurs patrimoines intègrent cette fonction dans une petite dépendance, le fournil. L'eau est tirée d'un puits souterrain au carré, empierré, complété d'une margelle sur le plancher du rez-de-chaussée agrémentée d'un efficace virevau pour descendre et monter le seau. Plusieurs colons utilisent une source ou un puits de surface à l'extérieur pour s'approvisionner en eau potable qu'on transporte à l'aide d'un joug. Voilà pour les grandes nécessités de la vie domestique.

De manière générale, il faut distinguer au moins deux générations de maisons sur une terre de seigneurie, au temps de la Nouvelle-France. Cette façon de procéder caractérise d'ailleurs tout élan de colonisation. Après l'éphémère hutte de défrichage qui servira deux ou trois ans puis sera recyclée, le colon élève un bon carré pour loger sa famille. Cette première maison ordinairement en bois, de petite dimension, est pensée pour être éventuellement agrandie ou améliorée au gré de la richesse du patrimoine et de l'accroissement de la famille. La plupart des bâtiments en pierre à l'île d'Orléans ont été rallongés côté ouest, ramenant au centre l'ancienne cheminée élevée au mur latéral du carré. Le mur-pignon d'origine devient alors mur de refend. De nombreuses maisons en bois connaîtront la même transformation, l'ancienne sablière d'un pignon devenant un casse-jambe dans l'espace libre des combles. Sur un grand nombre de patrimoines, la première maison de fabrication rustique (couverture en chaume, carré en pieux, en bois rond ou en pièce) sera plus tard l'objet d'une meilleure finition ou encore, à cause de sa vétusté, recyclée en dépendance, démolie et reconstruite.

Sur le plan formel, la maison de Nouvelle-France est caractérisée par un carré ordinairement bien ancré au sol. Les ouvertures peu nombreuses

– sept à dix – sont distribuées avec asymétrie, le mur pignon le plus exposé au vent étant aveugle. Les fenêtres sont à la française, à doubles vantaux et à petits carreaux, de solides portes cloutées ou «pannelées» fermant les entrées. Le toit est ordinairement deux fois plus haut que le carré et d'une pente de 50 à 53 degrés. Le chaume, la planche à couvre-joint, la planche chevauchée, le bardeau de cèdre, certaines rangées de «tavaillons» à motifs en dent de scie imperméabilisent la couverture. De légers coyaux



à la base des versants projettent à peine les pentes au delà de l'aplomb des murs gouttereaux. Le toit de cette maison ne possède ni rive, ce débordement aux pignons, ni larmiers. Selon le volume de la maison, une, deux ou trois souches de cheminées crèvent le faite, l'une d'entre elles pouvant être fausse, par souci d'équilibre et de symétrie, comme c'est le cas à la maison Goulet de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, jadis un point d'observation pour le général James Wolfe lors de son invasion du pays.

Contrairement à la croyance populaire, seulement le quart des maisons de Nouvelle-France furent érigées en pierre, selon l'habitude dans les provinces françaises pourvoyeuses de colons. Le bois respectant différentes techniques de charpenterie verticale ou horizontale, mieux approprié au froid et ressource abondante, sera largement utilisé, rond, équarri à la hache et scié. Après un généreux bousillage des joints – bouse de vache, écorce de pruche, étoupe sèche – le carré est lambrissé au dehors et au dedans de planche verticale. Par souci de propreté, l'habitant chaule périodiquement l'extérieur, ajoutant parfois une couleur à la laitance badigeonnée sur le crépi ou sur le bois. Les archives nous rappellent que plusieurs maisons furent érigées en

«Maison Jinchereau, Saint-François, île d'Orléans, première moitié du XVIII^e siècle». Dans l'entre-deux-guerres, puis au cours des années 1960 et 1970, les maisons du Régime français épargnées par le temps deviennent de véritables reliques et sont restaurées avec minutie par des passionnés de l'histoire nationale. (Archives de l'auteur).

colombage pierroté, une technique composite de charpenterie verticale mariant le bois et l'argile cailloutée. Tout à fait inadapté aux rigueurs du pays neuf, cette manière de bâtir maison sera abandonnée au XVIII^e siècle. Il faut visiter la maison Lamontagne de Rimouski Est pour s'en convaincre, un monument historique national. Tout le génie des maîtres charpentiers éclate dans les assemblages des charpentes à tenons, mortaises

caveau à légumes et peut exceptionnellement être utilisé pour certaines tâches domestiques plus lourdes. Lorsque cette fonction n'est pas servie en sous-sol de la maison, une voûte de pierre aménagée à l'extérieur comme on peut le voir fréquemment sur la Côte-de-Beaupré, satisfait le besoin. Sous les combles auxquels on accède par un escalier à pente raide où par une porte aménagée à l'un des pignons, un espace non chauffé et non divisé, l'habitant entpose des céréales dans des ports à grain d'un mètre de hauteur qui quadrillent une partie de plancher, le reste servant de remise et de lieu d'installation des gros instruments de travail des textiles. La femme y exerce sa patience dans les saisons intermédiaires. Parfois, près de la cheminée, comme à la maison Cyril-Drouin de Saint-François de l'île d'Orléans, on y aménage une chambrette bien isolée, collée à la cheminée calorifère. Enfin, le rez-de-chaussée, l'aire principale de vie, lorsqu'il n'est pas entièrement ouvert, se cloisonne pour séparer les fonctions de sommeil – deux ou trois chambrettes, de vie communautaire – une salle commune et une zone de services logeant le complexe de feu – âtre et four à pain – d'eau et de travail artisanal. Des meubles aux couleurs vives apportent un peu de gaieté dans cet espace rustique sombre traversé de larges poutres, au plancher de pin naturel. L'intérieur respire la simplicité du travailleur des champs et une grande propreté.



«Maison Sifroy Roy, Beaumont dans le comté de Bellechasse, vers 1720». Le bâtiment à quatre versants agrémentés d'épis a été construit en pièce sur pièce. L'extérieur est recouvert de planches à la verticale et l'intérieur, fini au crépi sur «picotis» de chevillettes. Plus de 80 % des maisons rurales du Régime français étaient élevées en bois. Photographie de Michel Lessard. (Archives de l'auteur).

et chevilles, les plus lourdes à chevrons avec faîte, sous-faîte et poinçons, les plus légères et plus tardives à pannes.

Le parcours du territoire national permet aujourd'hui d'identifier quelques modèles types, les régions de Québec et de Montréal offrant chacune une version originale née sans doute dans les provenances du peuplement et à la suite de contraintes et de réalités socioéconomiques particulières. L'aménagement intérieur de la maison coloniale française s'articule sur deux ou trois niveaux. Plusieurs maisons comportent une cave aménagée en totalité ou partiellement entre les murs de fondation. L'espace fait office de

C'est la maison de Nouvelle-France, une époque, un style que des centaines de Québécois fiers de leurs origines ont ranimés dans d'éloquentes et minutieuses restaurations. Car le sauvetage du patrimoine au Québec est d'abord l'affaire des citoyens. ♦

Michel Lessard est historien, professeur en histoire de l'art à l'Université du Québec, à Montréal.

♦ L'Aventure...
 ♦ Maluron, luré

Les disques officiels des Fêtes de la Nouvelle-France

L'Ensemble Stadaconé

VOLUME 1 : MUSIQUE INSTRUMENTALE

- ♦ Musique amérindienne sur instruments traditionnels
- ♦ Airs folkloriques sur instruments d'époque
- ♦ Musique baroque de la « Galante Nouvelle-France »

VOLUME 2 : VOIX ET INSTRUMENTS

- ♦ Chansons de marins, d'aventures galantes et loufoques, chants amérindiens, la danse chez l'habitant...

L'Aventure... en musique

VOLUME 1

MUSIQUE AMÉRINDIENNE • AIRS FOLKLORIQUES • MUSIQUE BAROQUE

Maluron, luré

L'ENSEMBLE STADACONÉ • Voix et Instruments

Avec la participation d'artistes autochtones

Musée de la civilisation Québec

Via Musique

Disponible chez la plupart des disquaires, à la boutique du Musée de la civilisation et du Musée de l'Amérique française ou par commande téléphonique : (418) 836-3709